

CERTIFICAT DE DEPOT DES FONDS

Maître Antoine BRASME, notaire à SAINT VALERY SUR SOMME, (80230), SAINT VALERY SUR SOMME (80230), 19 quai Perrée,

Certifie et atteste avoir reçu en dépôt la somme de MILLE EUROS (1.000,00 €), représentant le montant des versements en numéraire réalisés par les souscripteurs au capital de la société dénommée **26 NOVEMBRE** Société par actions simplifiée au capital de MILLE EUROS (1.000,00) dont le siège social a été fixé à SAIGNEVILLE (80230), 2 Bis route de Quesnoy, actuellement en cours d'immatriculation au registre national des entreprises, dont les statuts ont été établis suivant acte reçu par moi même le 05 décembre 2024.

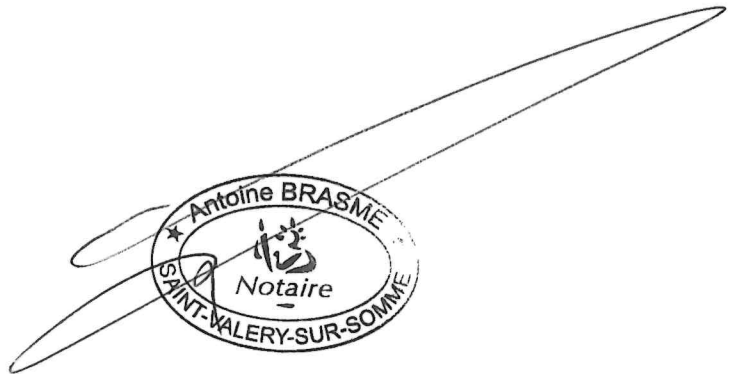
Le capital a été souscrit totalement par :

- Monsieur Marius DELAHAYE, à concurrence de CINQ CENT DIX EUROS (510,00 €),
- Madame Caroline GROGNET, à concurrence QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DIX EUROS (490,00 €)

Et avoir constaté la concordance entre les versements et les sommes indiquées sur la liste des souscripteurs ci-annexée.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions prévues par la loi.

Fait à SAINT VALERY SUR SOMME
Le 05 Décembre 2024



26 NOVEMBRE

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros
Siège social : SAIGNEVILLE (80230), 2 Bis route de Quesnoy
En cours d'immatriculation

Liste des souscripteurs

Soucripteurs	Nombre d'actions souscrites	Sommes versées en euros
Monsieur Marius DELAHAYE	51	510
Madame Caroline GROGNET	49	490
TOTAL	100	1000

Fait à SAINT VALERY SUR SOMME
Le 05 décembre 2024

Certifié Conforme

Le Président

Monsieur Marius DELAHAYE

